



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question écrite n° 2621

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le coût total, pour le budget de l'État, des traitements et indemnités perçus par les membres du Gouvernement. Il le prie de bien vouloir lui indiquer : le montant de ce coût mensuel au 1er août 2012 ; le montant de ce coût mensuel au 1er août 2007.

Texte de la réponse

Le Gouvernement nommé le 19 juin 2007 comptait, outre le Premier ministre, quinze ministres, quinze secrétaires d'Etat et un haut commissaire. Le total des rémunérations versées aux membres du Gouvernement s'élevait à 438.417 euros. Le Gouvernement nommé le 21 juin 2012 compte, outre le Premier ministre, vingt ministres et dix-huit ministres délégués. Le total des rémunérations versées aux membres du Gouvernement s'élève à 392.637 euros.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2621

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4622

Réponse publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5911